

La société d'archéologie prime les recherches de Paul Mollé

■ Vendredi soir a eu lieu la remise du prix 2010 de la société archéologique d'Eure-et-Loir à Paul Mollé pour son ouvrage intitulé « Glanes Chartraines » dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

C'est Juliette Clément, présidente de la société archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL) qui a remis le prix SAEL 2010 à Paul Mollé pour son ouvrage « Glanes Chartraines ». Elle a présenté l'auteur, qui fut fondateur de la minoterie Viron en 1928 et qui participa à la mise au point de la baguette « Rétrodor » bien connue des amateurs.

Ce passé professionnel dans la meunerie explique le premier chapitre consacré au « Pain dans tous ses états » de l'ouvrage primé. Juliette Clément a commenté une série de documents, certains extraits du

livre, et d'autres qui complétaient les recherches de Paul Mollé. Ensuite, celui-ci s'est adressé à l'auditoire d'une cinquantaine de personnes pour rappeler en souriant que son goût de la recherche historique lui est venu « d'un professeur d'histoire qui avait trop bien fait son travail ». Il a salué dans l'assistance la présence du propriétaire du moulin de la Houdière, sur la commune de Crucey-les-Villages, auquel il a consacré une étude. L'ouvrage comporte deux autres chapitres. L'un est consacré à d'illustres Chartrains, dont un accusé d'être un empoisonneur, exécuté en place de Grève à Paris, et dont le frère devenu un prospère boulanger à Chartres fut obligé de changer de nom. Le dernier chapitre « Les temps de peur » évoque les malheurs du temps passé, dont une épidémie de choléra au XIX^e siècle dans les campagnes d'Eure-et-Loir.

G. T.

VENDREDI, A CHARTRES. Paul Mollé dédicace son ouvrage « Glanes Chartraines » ; son goût pour la recherche historique est venu d'un professeur d'histoire « qui avait trop bien fait son travail ».

